

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
fasken.com

Le 31 mai 2022  
N° de dossier: 115805.00191/20273

**Jean-Philippe Therriault**  
Direct +1 514 397 5103  
jtherriault@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (QC) H4Z 1A2

**Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable**  
**Dossier : R-4008-2017 – Étape D – Examen de l'article 10.2 des CST**

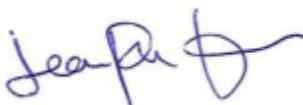
Chère Consœur,

En réponse à la correspondance de la Régie de l'énergie du 25 mai 2022<sup>1</sup>, la FCEI dépose par la présente les informations suivantes relatives à la planification de l'audience du 6 juin 2022 dans le dossier cité en rubrique :

- La FCEI ne prévoit aucun temps de contre-interrogatoire, étant donné qu'Énergir ne fera entendre aucun témoin;<sup>2</sup>
- Le temps requis pour les plaidoiries : La FCEI ne prévoit pas de plaidoirie, toutefois elle se réserve le droit de faire des représentations pour une durée de tout au plus 5 minutes, le cas échéant.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



Jean-Philippe Therriault  
JT/dd

---

<sup>1</sup> A-0335.

<sup>2</sup> B-0713.

